

PAYS DE LA LOIRE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 31/12/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin décembre 2016 en Pays de la Loire, 45 568 personnes bénéficient du Revenu de Solidarité Active, 41 730 sont inscrites dans les catégories A, B et C.

La catégorie A est prédominante dans les bénéficiaires du RSA (73,3%), devant les catégories B et C (18,3%) et D et E (8,4%).

Les bénéficiaires du RSA recourent moins à l'activité réduite (catégories B et C) que les autres demandeurs d'emploi puisque les catégories B et C représentent 39,9% de l'ensemble de la DEFM.

En Pays de la Loire, à fin décembre 2016, 41 730 bénéficiaires du RSA sont inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégories ABC, soit 13,2% du total des demandeurs d'emploi en catégories ABC de la région.

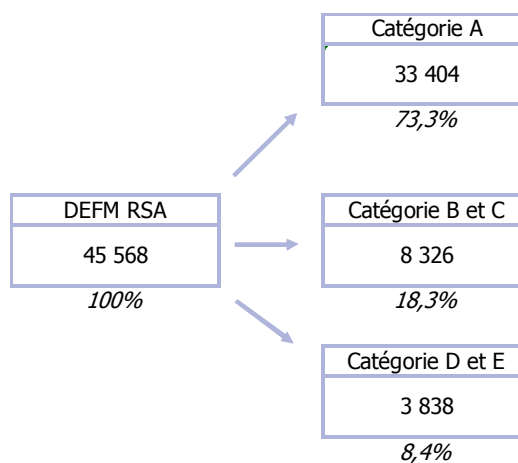
Pour toutes les catégories, le nombre de personnes au RSA atteint 45 568, soit 12,6% de l'ensemble de la demande d'emploi.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée à 15,3%.

Le taux de bénéficiaires est particulièrement fort dans les trois grandes villes régionales, Nantes, Le Mans et Angers.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – PAYS-DE-LA-LOIRE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA.

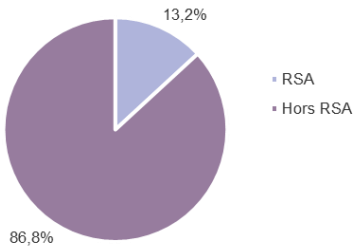
Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante RSA socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



41 730 bénéficiaires du RSA sont comptabilisés dans les catégories ABC à fin décembre 2016. Ils représentent 13,2% de l'ensemble de la demande d'emploi en catégories ABC de la région.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (80,1%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au RSA socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	5 012	24 672	3 720	33 404
Catégorie B	1 400	1 000	2 359	4 759
Catégorie C	1 908	730	929	3 567
TOTAL A,B,C	8 320	26 402	7 008	41 730
Catégorie D	455	1 040	419	1 914
Catégorie E	788	542	594	1 924
TOTAL	9 563	27 984	8 021	45 568

CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

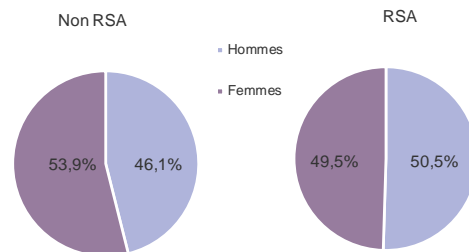
49,5% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 53,9% (-4,4 points).

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une plus forte représentation des 25-34 ans et dans une moindre mesure des 35-44 ans parmi les bénéficiaires.

A contrario, les jeunes de moins de 25 ans sont nettement moins présents parmi les bénéficiaires de la mesure (4,8%) alors qu'hors RSA ils représentent 18,1% des demandeurs d'emploi.

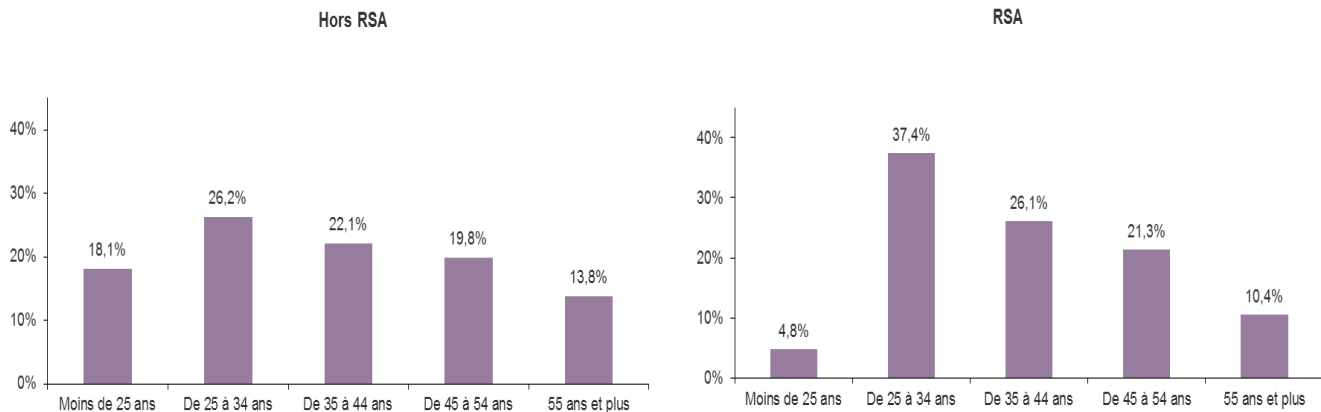
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II BAC + 3	11,9%	9,4%
NIV III - BAC + 2	12,3%	7,2%
NIV IV - BAC	22,9%	16,2%
NIV V - CAP BEP	40,0%	41,7%
NIV V bis - Niveau 3ème	5,4%	9,2%
NIV VI - Sans formation	7,4%	16,4%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	9,6%	16,3%
Ouvriers qualifiés	13,9%	12,4%
Employés non qualifiés	16,4%	26,0%
Employés qualifiés	46,5%	37,7%
Cadres techniciens, et agents de maîtrise	13,6%	7,5%

41,7% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau CAP-BEP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un BAC (16,2%) ou ceux qui n'ont aucune formation (16,4%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 16,2% des bénéficiaires du RSA ont le niveau BAC pour 22,9% des demandeurs dans la population hors RSA, un écart de 6,7 pts.

A l'inverse, les demandeurs de niveau V bis et VI sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 25,6% pour 12,8%.

37,7% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (26%) et les ouvriers non qualifiés (16,3%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 7,5% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 13,6% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur important dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 16,4% des demandeurs hors RSA et 26% des demandeurs dans le dispositif (+9,6 pts), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 9,6% de la population hors RSA à 16,3% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

TABLEAU

LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	2 948	3
K1304 Services domestiques	2 403	2
K1303 Assistance auprès d'enfants	1 233	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	1 100	5
N1103 Magasinage et préparation de commandes	1 086	4
A1203 Entretien des espaces verts	1 083	11
N1105 Manutention manuelle de charges	1 076	13
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	1 008	6
D1507 Mise en rayon libre-service	895	9
F1606 Peinture en bâtiment	784	22
K1302 Assistance auprès d'adultes	771	10
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	763	8
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	731	21
G1605 Plonge en restauration	710	39
D1505 Personnel de caisse	700	20

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec près de 3 000 bénéficiaires, soit 7,1% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 2 400 demandeurs (5,8%) et l'assistance auprès d'enfants (3,0%) avec près de 1 300 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux, l'entretien des espaces verts, la manutention manuelle de charges sont plus mis en avant par les demandeurs bénéficiaires du RSA.

D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la peinture en bâtiment (22^{ème} hors RSA), de la conduite et livraison par tournées sur courte distance (21^{ème} hors RSA), de la plonge en restauration (39^{ème} hors RSA), et du personnel de caisse (20^{ème} hors RSA).

